



**Cercle de Voile de Bordeaux**

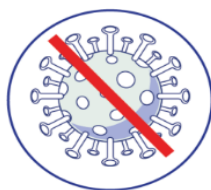
CARCANS-MAUBUISSON

affilié à la F.F.V.

GPA2020V01

# ORGANISATION DES REGATES ET UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DU CVBCM SOUS COVID 19

## G.P.A.



Siege social: Lac de Maubuisson Domaine de Bombannes 33121 CARCANS

SIRET:78186568800035

Site: [www.cerclevoilebordeaux.com](http://www.cerclevoilebordeaux.com)

Contacts: Tel: 0556033019 mail : [cerclevoilebordeaux@orange.fr](mailto:cerclevoilebordeaux@orange.fr)

# **Ce protocole d'utilisation du site est applicable pour toute manifestation sur tout l'emprise du CVBCM**

## **SOMMAIRE :**

- 1 PREAMBULE ET DISPOSITIONS GENERALES
- 2 PLAN DE SITUATION DU CLUB
- 3 PLAN GLOBAL DU CLUB HOUSE
- 4 ZONAGE AU SEIN DU CLUB HOUSE
- 5 ACCES AU SITE DU CVBCM
- 6 SIGNALÉTIQUE SUR TOUT LE SITE
- 7 DIFFUSION DU PROTOCOLE

**ANNEXE 1 : FICHE D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU PROTOCOLE**

# **1 PREAMBULE ET DISPOSITIONS GENERALES**

Le Cercle de la Voile de Bordeaux Carcans Maubuisson organise cette année son 51<sup>ème</sup> Grand Prix de l'Armistice du 21/10/2020 au 24/10/2020 pour les classe A, du 28/10/2020 au 01/11/2020 pour les dériveurs et du 06/11/2020 au 08/20/20 pour les catamarans. Sur chacune des compétitions 300 personnes en moyenne seront sur site avec des temps à terre et des temps sur l'eau. Cet évènement sera cette année 2020 organisé de façon très restrictive du fait du COVID 19 et du statut de la région Aquitaine en alerte zone de circulation renforcée.

Afin de nous préserver du COVID des mesures drastiques seront mises en œuvre et pour en assurer la coordination et l'efficacité le Docteur Jean Michel Séjourné par ailleurs trésorier adjoint du club, s'est porté volontaire pour être référent COVID. Les mesures appliquées seront conformes à celles prescrites par le décret 2020/09/25.

## **Les dispositions générales :**

Toutes les personnes présentes sur l'évènement devront compléter et signer la fiche FFV d'engagement à respecter les mesures Covid. La fiche est en annexe en fin de document.

Sur tout le site du club cf plan de situation page 4 le port du masque sera obligatoire tant à l'intérieur des bâtiments qu'à l'extérieur. Les coureurs devront porter leur masque jusqu'à leur embarquement et le remettre dès leur retour à terre. Chaque participant doit amener son propre masque grand public à défaut une réserve de masque est constituée par le club pour combler les oublis ou pertes.

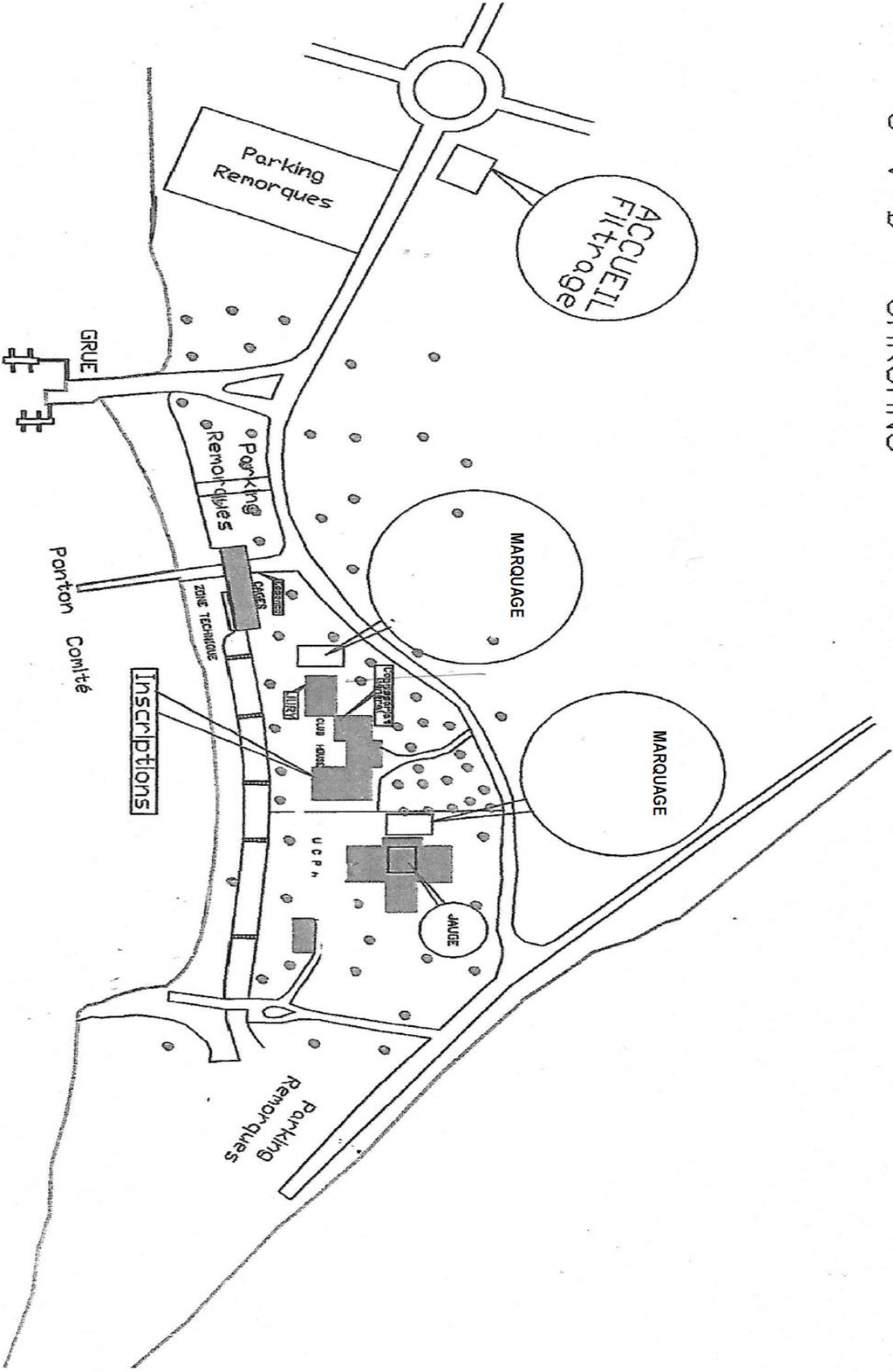
Aucun rassemblement des coureurs ne sera possible, tous les documents, résultats, communiqués, réclamations et autres, leur seront diffusés via internet sur drive, wats'app etc...

L'accès aux bâtiments devra scrupuleusement respecter le plan de circulation défini page 5.

Il n'y aura pas de repas coureurs, lors des inscriptions un verre écopup personnalisé sera remis à chaque inscrit afin d'éviter toute manipulation par des tiers.

# 2 Plan de situation

C V B -CARCANS





## 4 Accès au site du CVBCM

L'accès au site du CVBCM situé pointe de COBEN sur le domaine de Bombannes est autorisé pour les personnes participant au GPA à condition de respecter strictement les règles sanitaires décrites dans ce protocole. Les regroupements de plus de dix personnes sont formellement interdits sur toute l'emprise du site et les règles de distanciation obligatoirement appliquées. L'accès aux embarcations se fera via les caillebotis et praticables prévus à cet effet. Au cours du cheminement les règles de distanciation physique seront strictement appliquées. Les regroupements de plus de dix personnes sont interdits.

## 5 Zonage au sein du club house

- **Bâtiment Principal**

Selon les prescriptions de surface, jauge (cf3), L'accès du club house est autorisée pour  $400\text{m}^2/4 = 100$  personnes maximum qui devront obligatoirement porter un masque grand public.

Dans le cadre de la gestion des flux un sens d'entrée et de sortie est instauré. L'accès se fera par l'accueil de la grande salle et la sortie par la porte située près du bar. Dans la mesure du possible ces portes resteront ouvertes de façon à éviter de les toucher.

Après chaque utilisation la salle et les sanitaires seront nettoyés avec un produit désinfectant y compris poignées de portes chaises, tables et mobiliers. Auprès de chaque porte des affiches reprendrons les règles à respecter ainsi que les gestes barrières. Il sera précisé que tout contact serrage de mains, accolade, embrassade est interdit. Dès l'entrée un distributeur de Gel Hydroalcoolique sera à disposition et la désinfection des mains obligatoire. Une signalétique est mise en place au sol pour marquer les sens de circulation et repérer les accès.

Toilettes : Accès par le cheminement fléché au sol, limitation à 1 personne à la fois, nettoyage avec virucide après usage et sortie par la porte EST en suivant le fléchage.

Bar : Accès par l'entrée principale, suivre le cheminement, passer commande rapidement, aucune consommation sur place, sortir par porte EST.. Une table sera positionnée à l'extérieur aux fins de récupérer les contenants à laver.

Restauration bénévoles : Les repas des bénévoles seront pris à table, servis à l'assiette, un capitaine de table sera nommé pour le service des boissons en

bouteille ou carafe. La jauge de 10 personnes par table en quinconce sera appliquée

Inscriptions : L'accès aux inscriptions se fera par l'extérieur vers les deux postes d'enregistrement. Chaque poste aura un sens d'arrivée et un sens de sortie séparés par des barrières. La distance de 1m entre chaque coureur sera être respectée en cas de création de file.

Salon : Accès réservé à l'organisation, pas de groupe debout et moins de 10

Cuisine : Accès réservé au cuisinier et au service, deux sens matérialisés au sol depuis la salle principale.

Salle informatique : Accès réservé à l'organisation

PC course : Accès réservé à l'organisation

- **Bâtiment jury**

L'entrée pour toutes les pièces se fera par la porte ouest et la sortie par les portes extérieures des vestiaires de chaque côté du bâtiment. Tous les croisements seront ainsi évités.

Vestiaires : Ils seront fermés et interdits pour toutes les compétitions

Toilettes : Elles seront réservées au jury et nettoyées au virucide après chaque usage y compris portes et poignées.

Locaux jury 1,2,3 : Accès réservé aux membres du jury

Secrétariat courses : Accès réservé à la secrétaire du jury

Poste de secours (Protection civile) : Accès réservé à la sécurité civile

## 6 Signalétique sur tout le site

Sur les extérieurs du site, sur tous les panneaux d'affichage existant seront placées des affiches de prévention génériques pour la lutte contre la propagation du Covid 19 et de rappel des gestes barrières.

**CORONAVIRUS**  
Ce qu'il faut savoir ?

**LES INFORMATIONS UTILES**  
0 800 130 000 (appel gratuit)  
gouvernement.fr/info-coronavirus

**COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?**  
Lavez-vous très régulièrement les mains  
Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir  
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le  
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

**COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ?** (09/03/2020)  
- Par la projection de gouttelettes  
- Face à face pendant au moins 15 minutes  
-1m

**QUELS SONT LES SIGNES ?**  
Fièvre  
Fatigue  
Toux et maux de gorge  
Gêne respiratoire  
Maux de tête  
Courbatures

**PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES**

<b>STADE 1</b> Cas importés sur le territoire →Objectif Freiner l'introduction du virus	<b>STADE 2</b> Existence de cas groupés sur le territoire français →Objectif Limiter la propagation du virus	<b>STADE 3</b> Le virus circule sur tout le territoire →Objectif Limiter les conséquences de la circulation du virus	<b>STADE 4</b> Accompagnement du retour à la normale
--	---	---	---

**ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**  
Se laver très régulièrement les mains  
Tousser ou éternuer dans son épaule ou dans un mouchoir  
Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter  
Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades  
Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
0 800 130 000

## 7 Diffusion du protocole

Le protocole de prévention du CVBCM pour la COVID19 sera :

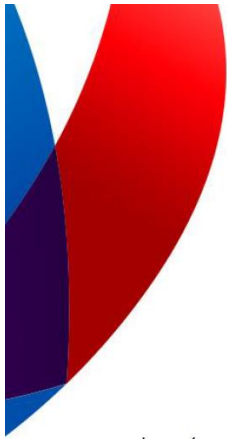
- Affiché sur le panneau extérieur d'accès au club et à l'intérieur du club house.
- Adressé par mail à tous les membres du club et participants au GPA
- Placé en évidence sur le site internet du club
- Communiqué à la mairie de Carcans ainsi qu'à la Préfecture de la Gironde

Fait à Carcans le 01/10/2020

Brigitte Viaud

Présidente du CVBCM





## Formulaire de reprise d'activité pour les licencié(e)s

Document actualisé au 11 mai 2020

Le présent formulaire définit les conditions dans lesquelles son signataire peut accéder aux installations de son club dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence ou d'un titre FFVoile en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

Par la présente :

- J'atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrières ci-après rappelés ;
- Je m'engage à respecter les mesures de protection (obligatoires comme préconisées) par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;
- Je m'engage également à respecter les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle.

Nom et prénom :

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal :

Date :

Signature (du membre majeur ou du responsable légal pour les membres mineurs) :



Porter un masque quand la distance d'1,5m ne peut pas être respectée



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir